

Bain de jouvence pour le patrimoine

André Bergeron, Daniel Arsenault, Louis Gagnon, Pierre Lahoud, Nathalie Tomasi, Michel Cauchon, Jérôme René Morissette, Colette Naud, Claude Payer et France Rémillard

Numéro 83, hiver 1999–2000

Le patrimoine au fil du siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16822ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bergeron, A., Arsenault, D., Gagnon, L., Lahoud, P., Tomasi, N., Cauchon, M., Morissette, J. R., Naud, C., Payer, C. & Rémillard, F. (1999). Bain de jouvence pour le patrimoine. *Continuité*, (83), 17–21.



Conservation

Sous l'égide du Centre
de conservation du
Québec, un siècle
de conservation
en 12 chapitres.

2000

BAIN DE JOUVENCE POUR LE PATRIMOINE

*Pour que les générations futures puissent bâtir leur propre histoire,
il leur faudra des témoins de la nôtre et de celle de nos ancêtres.*

*C'est pour sauvegarder les biens par lesquels une identité se construit
que des âmes méticuleuses époussettent les traces du temps qui passe.
Quelques étapes d'une très longue patience...*

1. UN CODE DE DÉONTOLOGIE POUR LES RESTAURATEURS

Afin de baliser la pratique professionnelle de la restauration et de la conservation des œuvres d'art et des objets du patrimoine mobilier, l'Association canadienne pour la conservation et la restauration (auparavant l'Institut international pour la conservation, groupe canadien) a produit en 1986 un Code de déontologie et un Guide du praticien. Le code énonce les principes fondamentaux devant régir la conduite des restaurateurs, alors que le guide s'attarde aux aspects tangibles de son intervention, notamment aux relations entre le restaurateur et le propriétaire, ainsi qu'aux obligations professionnelles.

L'adoption d'un code de déontologie constitue la pierre angulaire de l'établissement d'une profession structurée et responsable. En ce sens, l'adoption du code a grandement contribué à la reconnaissance du restaurateur en tant que professionnel de la conservation. Dans quelques institutions, le code sert même à encadrer la pratique quotidienne ainsi que la démarche à suivre dans les relations avec la clientèle. Le code est actuellement en révision pour mieux rendre compte de l'évolution de la pratique.

2. LE SAUVETAGE DES VESTIGES DU *ELIZABETH AND MARY*

La veille de Noël 1994, une épave est découverte à Baie-Trinité, sur la Côte-Nord. Assez rapidement, elle est associée au *Elizabeth and Mary*, un des navires perdus de la flotte de William Phips, général américain venu attaquer Québec en 1690 et à qui Frontenac adressa sa célèbre réplique: «Je n'ai point de réponse à faire à votre général que par la bouche de mes canons et à coup de fusils.»

Compte tenu de l'importance du site et de sa situation précaire dans des eaux peu profondes, des fouilles archéologiques ont eu lieu en 1996 et en 1997. L'intervention a permis de sauver une collection exceptionnelle d'objets du XVII^e siècle ainsi que la section de coque survivante du *Elizabeth and Mary*.

La conservation et la restauration des vestiges vont requérir plusieurs années de travail. Les recherches des archéologues, des historiens et des spécialistes en culture matérielle permettront de mieux connaître l'expédition militaire de Phips contre Québec, la vie à bord du navire, l'architecture navale ainsi que la vie en Nouvelle-Angleterre à la fin du XVII^e siècle. Ce projet est exemplaire en raison notamment de la mobilisation de la communauté locale, de l'engagement des bénévoles du Groupe de préservation des vestiges subaquatiques de Manicouagan (GPVSM) et de la concertation entre les divers paliers de décision.



Le sauvetage de l'épave de la flotte de Phips aura permis d'associer la population locale à un formidable effort de conservation des vestiges.

Photo : Marc-André Bernier, Parcs Canada

3. LE CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC

Créé le 1^{er} avril 1979, le Centre de conservation du Québec apporte enfin aux institutions muséologiques et patrimoniales une expertise qui leur faisait grandement défaut, celle d'une équipe de professionnels de la restauration. Depuis lors, le Centre offre des services de restauration et de conservation du patrimoine mobilier, d'aide-conseil pour l'élaboration de politiques de conservation, de sensibilisation et contribue à la formation de personnes-ressources en muséologie et en patrimoine.

Au fil de ses 20 ans d'existence, le Centre de conservation du Québec a réalisé plus

de 4000 projets dans des domaines aussi variés que l'art contemporain ou la conservation archéologique. Sa clientèle est très diversifiée: les musées, les municipalités, les fabriques et les communautés religieuses, les centres d'archives, les organismes liés au patrimoine... La conservation préventive constitue un axe majeur du travail des restaurateurs qui s'efforcent d'améliorer les conditions de préservation des œuvres d'art et des objets sur tout le territoire québécois. En septembre 1995, le Centre a été transformé en unité autonome de services du ministère de la Culture et des Communications.



Le Centre de conservation du Québec, situé rue Sempie à Québec.

Photo : Michel Élie, CCQ

4. LES EMBARCATIONS DU MUSÉE DE LA CIVILISATION



Au début du XVIII^e siècle, les rives du Saint-Laurent, à la hauteur de l'actuel Musée de la civilisation à Québec, ont été le dernier havre de six embarcations. Découverte en 1974 sous les fondations de la maison Estèbe où elle avait été préservée en raison du jeu des marées, une première embarcation avait à l'époque été réenfouie. Une intervention archéologique réalisée à l'automne de 1984 avait permis d'en assurer le prélèvement et d'amorcer son traitement de conservation. La découverte et le prélèvement des autres embarcations se sont déroulés à l'hiver de 1985, à l'occasion des travaux de construction du musée. L'examen de ces véritables camions de l'époque allait fournir une occasion unique d'étudier les modes de cons-

truction navale en Nouvelle-France et de développer une expertise pour le traitement des matériaux gorgés d'eau. Effectué par le Centre de conservation du Québec, le traitement de ces vestiges exceptionnels a grandement contribué à l'acquisition d'une expertise en conservation archéologique. La découverte des embarcations est citée dans le répertoire du British Museum, *Encyclopaedia of Underwater and Maritime Archaeology*. Elle aura permis d'augmenter nos connaissances sur la batellerie légère, qui a joué un rôle fondamental dans le développement de la colonisation française en Amérique du Nord.

En 1984, on effectue le dégagement de l'arrière de l'embarcation découverte sous la maison Estèbe à Québec.

Photo : André Bergeron, CCQ

5. LE PROJET NISULA



Le restaurateur, André Bergeron du CCQ, prélève pour fins d'analyse un échantillon d'ocre rouge sur le panneau II du site Nisula, en Haute-Côte-Nord.
Photo : PETRARQ

tielles sur l'imagerie algonquienne paléohistorique. Elle a révélé l'existence d'une large diffusion de concepts idéologiques ou religieux liés au chamanisme ancien. La datation par accélérateur de particules (*AMS-dating method*) a fourni les premières datations radiométriques d'un site rupestre au Canada. La participation des Innus de Betsiamites a également favorisé la création d'un comité de gestion visant une mise en valeur contrôlée du site.

6. LA MÉMOIRE INSCRITE DANS LES ENCLOS FUNÉRAIRES

Conscient de l'importance de préserver le patrimoine funéraire pour l'identité de la collectivité québécoise, le Centre de conservation du Québec (CCQ) n'a pas hésité en 1996 lorsque la Commission des archives et des biens culturels de Château-Richer a fait appel à son engagement pour que soit restauré le cimetière d'une des plus vieilles paroisses du pays. Sur la base d'une entente conclue entre le Centre et la Commission, la restauration de ce modeste cimetière de 72 épitaphes a été prise en charge par les gens du milieu. La Commission a ainsi vu à la gestion du projet et le CCQ a fourni expertise et supervision technique. Le projet a permis à la Commission de mener à bien la restauration de ce cimetière dont 15 monuments nécessitaient des restaurations. Pour sa part, le CCQ a pu développer son expertise, maîtriser certaines techniques de travail en milieu extérieur, tester de nouvelles modalités de fonctionnement avec les communautés locales et peaufiner son guide pour préserver son cimetière dans le cadre d'un projet mobilisateur. Depuis, l'expérience a fait boucle de neige et cinq autres projets semblables figurent aujourd'hui au carnet de commandes de l'institution.

7. CONSERVATION PRÉVENTIVE

Entre 1992 et 1996, l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le Centre de conservation du Québec (CCQ) et l'Institut canadien de conservation (ICC) réalisaient 19 vidéos afin de fournir au personnel des musées et aux étudiants un outil de référence pour les problèmes de conservation préventive. Les 12 premières vidéos couvrent des sujets généraux tels la lumière, l'humidité, la pollution, le transport, la manipulation, etc. Plus spécifiques, les autres vidéos abordent des sujets comme la conservation préventive du papier, du mobilier, des textiles ou des objets de musées. Ces vidéos, distribuées par le Service audiovisuel de l'UQAM, connaissent une extraordinaire diffusion dans le monde entier: elles ont été vendues dans 32 pays et 98 institutions des 5 continents. Il s'agit sans doute d'une des plus grandes réussites pour la diffusion de la conservation préventive.

8. PEINTURES EUROPÉENNES DE L'ÉGLISE SAINT-HENRI DE LÉVIS

L'église Saint-Henri de Lévis possède plusieurs tableaux européens provenant du fonds Desjardins. Ces peintures des XVII^e et XVIII^e siècles ont eu une grande influence sur le développement de la peinture au Québec. Nombre d'artistes locaux les ont copiées, entre autres Joseph Légaré. Or, l'état de ces tableaux laissait à désirer: plusieurs devaient être stabilisés et tous devaient être nettoyés afin de les débarrasser des surpeints et vernis jaunissés qui en altéraient l'aspect.

Grâce à la générosité de quelques paroissiens et avec l'aide du ministère de la Culture et des Communications, les quatre tableaux français de l'église Saint-Henri de Lévis sont maintenant restaurés: Simon Vouet (1590-1649), «Saint François ressuscite un enfant mort», Jean-Baptiste Corneille (1649-1695), «La résurrection», anonyme français du XVIII^e siècle, «Le baptême de l'eunuque» et Daniel Hallé (1614-1675), «L'apparition de la Vierge et de l'Enfant Jésus à saint François et saint Antoine». Les restaurateurs ont enlevé les vernis qui assombrissaient les couleurs et les surpeints qui cachaient souvent des parties de l'original. Le tableau de Simon Vouet a été exposé au Musée des beaux-arts de Montréal dans le cadre de l'exposition «Le grand siècle».



Un des joyaux de l'église de Saint-Henri de Lévis, le tableau de Simon Vouet «Saint François ressuscite un enfant mort».

Photo: Michel Élie, CCQ

Le retable principal de la chapelle
des Ursulines de Québec.

Photo: Michel Élie, CCQ



9. LA CHAPELLE DES URSULINES DE QUÉBEC

Terminé en 1739 pour fêter le centenaire de l'arrivée en Nouvelle-France des premières religieuses enseignantes, le décor sculpté de la chapelle des Ursulines de Québec est l'œuvre de Pierre-Noël Levasseur. Les Ursulines elles-mêmes ont réalisé la dorure et la polychromie. En 1988, les religieuses, conscientes de la valeur inestimable de ces œuvres, mandatent le Centre de conservation du Québec pour en établir l'état de santé. Le rapport qui en résulte conclut à la fragilité de cet ensemble exceptionnel, le seul qui nous soit parvenu à peu près intact du régime français. Le rapport incite aussi le ministère des Affaires culturelles à classer, en 1992, le décor de la chapelle et certains tableaux comme biens culturels. Entre-temps, un projet majeur de restauration est mis sur pied et entre 1991 et 1995, une équipe de restaurateurs du CCQ documente, consolide et nettoie les trois éléments principaux du décor, soit le retable principal, le retable du Sacré-Cœur et la chaire. Financé par les gouvernements québécois et canadien, ce travail d'envergure a associé des historiens d'art, des artisans, des scientifiques de l'Institut canadien de conservation et quelques restaurateurs européens. Il a permis non seulement de préserver le décor, mais aussi de jeter un nouvel éclairage sur l'histoire de ce chef-d'œuvre, sur les techniques utilisées pour le réaliser de même que sur les façons de faire et le contexte de production des œuvres sculptées anciennes.

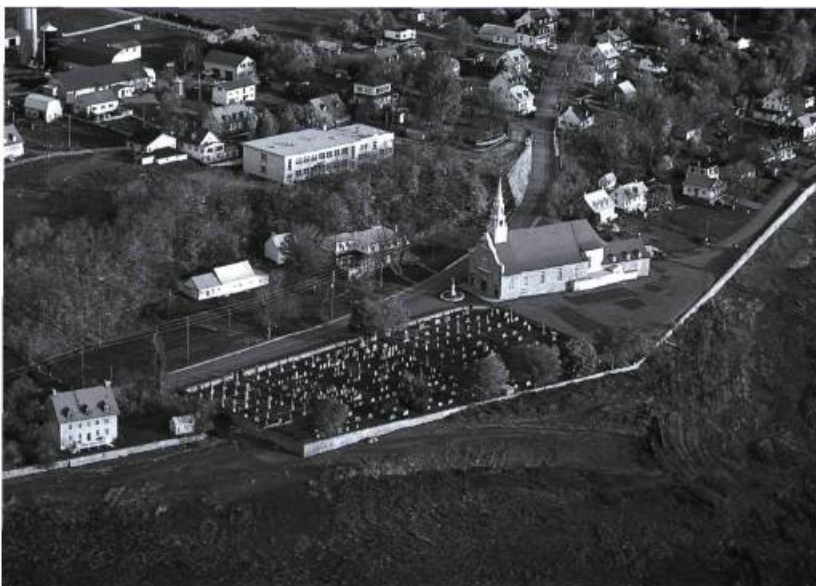
10. LE MACRO-INVENTAIRE DU PATRIMOINE QUÉBÉCOIS

En 1976, le ministère des Affaires culturelles d'alors entreprenait une grande opération pour le repérage du patrimoine

québécois. L'objectif était d'avoir une vue d'ensemble de la richesse patrimoniale du Québec, d'en relever dans un

minimum de temps les concentrations ou les thèmes susceptibles de faire l'objet d'une recherche ultérieure. C'est en tenant compte des ressources financières et personnelles disponibles que l'on mit au point la formule du macro-inventaire, lequel considère aussi bien l'histoire et l'ethnologie que les paysages architecturaux et l'architecture religieuse. Dans le cadre de cette enquête multidisciplinaire, la photographie aérienne (inventaire architectural aérien) est rapidement devenue une pierre angulaire.

Résultat de près de six années de travail, le macro-inventaire du patrimoine québécois constitue sans contredit la banque de données la plus volumineuse et la mieux illustrée jamais réalisée sur le sujet. Conçu de façon à fournir une vision d'ensemble des ressources et des traits patrimoniaux du Québec, il se compose de plusieurs centaines de rapports d'analyse et de cahiers de terrain couvrant l'ensemble du territoire.



Prises à moyenne et à basse altitude, suivant des lignes de vol préétablies, les photographies de l'inventaire aérien fournissent des vues obliques exceptionnelles de tous les rangs, villages et agglomérations susceptibles de renfermer des éléments de patrimoine architectural.

Photo: Pierre Lahoud

11. DES ÉGLISES SAUVÉES DE JUSTESSE



La chaire restaurée de l'église Saint-Léon-le-Grand.

Photo : Fondation du patrimoine religieux du Québec

En près de quatre ans d'existence, la Fondation du patrimoine religieux du Québec a réalisé des projets de restauration et d'entretien préventif sur plus de 660 édifices religieux. Souvent, l'urgence nécessitait des interventions à la toiture, à la structure, aux fondations, aux fenêtres, quand ce n'était pas l'édifice même qu'il fallait sauver.

Le sauvetage le plus probant est sans contredit celui de l'église Saint-Léon-le-Grand de Maskinongé, dans le diocèse de Trois-Rivières. Construite en 1818 par les frères Héroux et décorée par Alexis Millette, l'église conserve toujours l'ensemble de son décor d'origine, malgré l'agrandissement de 1914. En fait, cet

agrandissement n'est pas la pire menace que le bâtiment ait eu à souffrir. Il y a deux ans, les assureurs ont condamné en partie l'édifice; la destruction était même envisagée. Heureusement, l'action conjointe de la paroisse, du diocèse, de la Fondation du patrimoine religieux du Québec et l'intervention directe de la ministre de la Culture et des Communications auront permis d'éviter le pire. Quelque 800 000 \$ sont en effet investis actuellement dans des travaux majeurs de structure.

Au-delà des aspects patrimoniaux et architecturaux, ce genre de sauvetage comporte aussi une dimension sociale ou communautaire. Les populations locales utilisent en effet souvent les édifices religieux comme lieu de rassemblement, d'activités culturelles ou d'entraide.

12. LA LUTTE À LA CORROSION

L'industrialisation effrénée du dernier siècle aura causé la lente et sournoise dégradation de notre environnement. Sous l'effet de la pollution atmosphérique, les œuvres exposées en plein air et les monuments qu'on avait dressés pour l'éternité voient leurs surfaces attaquées et leurs entrailles minées.

Conserver des bronzes extérieurs, c'est d'abord contrer l'assaut des polluants gazeux et solides de l'environnement. Un premier scénario consiste à installer l'œuvre dans l'environnement contrôlé d'une salle de musée et de lui substituer à l'extérieur une copie fidèle. Preuve de notre abdication devant la dégradation des monuments extérieurs, cette mesure extrême ne sera considérée qu'en ultime recours. Selon le scénario le plus courant, l'œuvre est maintenue à l'extérieur et un bouclier chimique et physique est créé pour l'isoler de son environnement immédiat. Cette solution comporte de multiples variantes, qui vont de l'intervention légère à des restaurations plus poussées.

Depuis 1981, le Centre de conservation du Québec intervient pour stopper la corrosion des bronzes extérieurs et améliorer leur lisibilité. Grâce au traitement, les surfaces affreusement maculées de taches et de stries verdâtres retrouvent leurs détails. Une cinquantaine d'œuvres, appartenant principalement aux collections publiques, ont ainsi repris vie.

Voici l'adresse de deux sites Internet permettant d'en savoir plus sur la conservation et la restauration :

Association canadienne pour la conservation et la restauration
<http://www.cac-acer.ca>

Centre de conservation du Québec
<http://www.cccq.mec.gouv.qc.ca>



Le monument Honoré-Mercier, devant le parlement de Québec.

Photo : J.R. Morissette, CCQ

Textes rédigés sous la responsabilité d'André Bergeron, conservateur au Centre de conservation du Québec, par : Daniel Arsenault, archéologue, Louis Gagnon, historien de l'art, Pierre Lahoud, ministère de la Culture et des Communications, Nathalie Tomasi, Fondation québécoise du patrimoine religieux, ainsi que par les professionnels du Centre de conservation du Québec, Michel Cauchon (directeur), Jérôme René Morissette, Colette Naud, Claude Payer et France Rémillard.